

FICHE DE PUBLICATION
SDPSM/Département de l'action sanitaire et sociale et des préventions

	Date de prise de poste : A compter du 1 ^{er} octobre 2024
Intitulé du poste : Adjoint(e) au chef du DPAP	Catégorie : B
Famille professionnelle <i>Action sociale et prévention</i> <i>Management</i>	Localisation du poste : Enim Département de l'action sanitaire et sociale et des préventions 33 boulevard Cosmao Dumanoir 56327 LORIENT
Groupe de fonctions de l'Emploi : 1	

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Présentation de l'employeur Enim

Établissement public administratif, l'Enim est le régime de sécurité sociale des marins. Ce régime social obligatoire, dédié aux marins professionnels du commerce, de la pêche, de la plaisance professionnelle et des cultures marines :

- ✓ assure la prise en charge des soins en cas de maladie, accident du travail, invalidité et maternité ;
- ✓ gère le calcul et le versement de la retraite ;
- ✓ accompagne les employeurs et les marins dans leur carrière ;
- ✓ prévoit et met en œuvre des actions sanitaire et sociale ;
- ✓ mène des campagnes de prévention des risques professionnels maritimes.

Missions de la sous-direction des politiques sociales maritimes

L'organisation de la Sous-direction des politiques sociales maritimes s'articule autour de 5 grands domaines métier, à savoir :

- ✓ Le domaine des politiques d'appui aux employeurs et à la carrière des marins dont les missions principales sont la gestion des déclarations des données sociales et la gestion des déclarations hors navire, des mobilités et du surclassement ;
- ✓ Le domaine de la politique de santé dont les missions principales sont la gestion des bénéficiaires, l'ordonnancement des frais de santé et des prestations en espèces, la gestion du risque ;
- ✓ Le domaine de la politique de retraite dont les missions principales sont la concession des pensions, rentes et allocations de l'assurance vieillesse et du régime de prévoyance des marins ;
- ✓ Le domaine des politiques de prévention et d'action sanitaire et sociale dont les missions principales sont la gestion des aides sociales et la gestion des préventions ;
- ✓ Le domaine de la veille et des études juridiques relatives à la protection sociale des marins dans les domaines : Prévoyance, Accidents du travail/maladies professionnelles, vieillesse, cotisations et recouvrement et action sanitaire et sociale.

Mission de la structure

Le Département de l'action sanitaire et sociale et des préventions est rattaché à la sous-direction des politiques sociales maritimes. Il a pour missions :

- ✓ proposer et mettre en œuvre la politique d'action sanitaire et sociale individuelle et collective du régime en faveur des marins actifs, des pensionnés et de leur famille
- ✓ proposer et mettre en œuvre les actions de prévention « maladie », vieillesse et aide aux aidants, de «handicap », correspondantes auprès des ressortissants et des entreprises maritimes
- ✓ proposer et mettre en œuvre les actions de prévention de la désinsertion professionnelle auprès des marins professionnels et des entreprises maritimes
- ✓ gérer les partenariats avec les institutions sociales, médico sociales, inter-régimes concourant à ces domaines
- ✓ participer à la politique de communication, d'information, de « relation client » de ces domaines
- ✓ assurer le suivi budgétaire et financier de ces domaines

Description de l'équipe

Placé sous l'autorité du chef du Département de l'action sanitaire et sociale et des préventions, le service est composé de 4 gestionnaires des aides sanitaires et sociales et d'1 agent en charge des dossiers préventions.

LE POSTE

Position hiérarchique

L'adjoint(e) est placé(e) sous l'autorité du chef du département.

Missions du poste

Poste d'encadrement et de gestion des activités dans le domaine de l'action sanitaire, sociale et des préventions des ressortissants de l'Etablissement.

- Adjoint(e) au chef du Département
- Responsable hiérarchique direct des agents du service
- Anime et coordonne l'activité des agents du service

Principales activités

En matière d'action sociale et de préventions

- Contribuer à élaborer et à mettre en œuvre la politique d'action sanitaire et sociale et les politiques de prévention de l'Etablissement pour ses ressortissants.
- Contribuer à élaborer et à suivre l'exécution du budget de l'ASS et des préventions
- Animer et coordonner l'activité des agents placés sous sa responsabilité- Responsable d'opérations financières
- Instruire les dossiers individuels nécessitant une analyse approfondie au plan réglementaire et/ou technique et des dossiers de demande de subvention
- Assurer la supervision des dossiers ASS et Prévention
- Traiter les réclamations en lien avec la SDRS
- Suivre les conventions passées dans les domaines de l'ASS et de la prévention.
- Réaliser la veille réglementaire dans les domaines de l'ASS et de la prévention.
- Contribuer à exprimer les besoins du service en évolution des applicatifs métiers en lien avec le DPAMOM.
- Piloter des projets dans ces domaines

En matière de démarche processus :

- Piloter le processus d'ASS
- Mettre en place et suivre les indicateurs de gestion du Département

Spécificités du poste (facultatif)

- Assure l'intérim du chef de service en son absence
- Dispose d'une délégation de signature du Directeur
- Représente l'Etablissement dans les relations avec les partenaires.
- Eligibilité au télétravail

Renseignements pratiques dans le cadre du recrutement :

Renseignement sur le poste :

Franck FERRANTE, Sous-Directeur des politiques sociales maritimes ☎ 05-46-31-83-05

Marc HENTGEN, Chef du département ASS et prévention ☎ 02-97-64-84-42

Dépôt des candidatures uniquement par mail à : mobilite-drh.sg@anim.eu

Contenu du dossier de candidature à transmettre par courriel :

- Fiche de candidature pour une mobilité interne avec le CV actualisé

sinon

- Lettre de motivation
- CV (avec situation administrative : titulaire, détaché, en disponibilité)

2 derniers entretiens professionnels et de formation (EPEF)